École nationale vétérinaire d'Alfort

Établissement d'enseignement supérieur et de recherche
du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

PORTEUR D'HISTOIRE ACTEUR D'AVENIR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

EnvA
École nationale vétérinaire d'Alfort

4 UNE GRANDE MAISON
chiffres et histoire

6 UNE ÉCOLE TRANSFORMÉE
projets et travaux

8 UNE FORMATION EXIGEANTE
initiale et continue

10 NOTRE VOCATION : SOIGNER
nos cliniques

12 CHERCHER & COMPRENDRE
nos laboratoires

14 UN PATRIMOINE VIVANT
musée, bibliothèque,
et jardin botanique

16 LA VIE ÉTUDIANTE
associations et initiatives

18 NOUS SOUTENIR
don, mécénat et association
des anciens et amis

20 ORGANISATION
nos instances

22 PLANS
venir et circuler sur le site

Bienvenue !

Pr Christophe DEGUEURCE
Directeur de l'École nationale vétérinaire d'Alfort

250 ans ! L'École nationale vétérinaire d'Alfort est une institution, une grande maison. Porteur d'un esprit, d'une culture que chacun pourra ressentir dès son arrivée, cet établissement fait vivre des valeurs fortes de connaissance, de travail, d'appartenance et d'ambition.
Avec 850 élèves sur notre campus, dont 50% vivent dans nos murs, 140 encadrants pédagogiques dont 80 enseignants-chercheurs, 20 chercheurs, plus de 37 000 consultations d'animaux de compagnie chaque année et 10 000 visiteurs du Musée Fragonard, ce site est vivant et atypique. Sur une dizaine d'hectares, nous formons les futurs vétérinaires, nous cherchons à relever les défis de la santé animale et nous faisons connaître notre patrimoine.

Si l'École fait vivre cet héritage, elle s'est pleinement engagée dans le XXI^{ème} siècle, en menant une mutation profonde. Les techniques pédagogiques évoluent pour être à la pointe, de nouvelles infrastructures sont sorties de terre depuis 15 ans et de grands travaux sont en cours. Plus que jamais, l'EnvA est un acteur scientifique majeur, reconnu nationalement et internationalement.

Belle découverte !

Une grande Maison

Plus de 250 ans ! L'École nationale vétérinaire d'Alfort, créée en 1766, est une institution, riche de son histoire et de son patrimoine !

L'École nationale vétérinaire d'Alfort (EnvA) est l'un des 12 établissements publics d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et forestier, sous la tutelle du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, l'une des quatre écoles vétérinaires de France (VetAgro Sup à Lyon, ENVT, à Toulouse, et Oniris à Nantes).

Créée en 1766 par Claude Bourgelat, pionnier de l'institutionnalisation de l'enseignement vétérinaire, sous l'autorité de Louis XV, l'École occupe toujours son domaine d'origine, en pleine ville, à Maisons-Alfort. Un site le complète, à Goustranville, en Normandie, le Centre d'imagerie et de recherche sur les affections locomotrices équines (Cirale). Les missions de l'École qui font sa renommée : l'enseignement, la recherche fondamentale, appliquée et clinique, les questions sanitaires, la coopération internationale dans nos domaines d'étude, l'information scientifique ainsi que la promotion d'un patrimoine hors du commun. Le site est protégé au titre des monuments historiques.

850
étudiants en six promotions. 32 internes et 30 étudiants étrangers

140
encadrants pédagogiques : 80 enseignants-chercheurs, 20 chercheurs et 35 praticiens hospitaliers résidents

10
hectares, la surface du site principal d'Alfort, aux portes de Paris

2
sites : le siège à Maisons-Alfort et un pôle équin en Normandie (14)

À TRAVERS LE TEMPS

L'EnvA a su traverser les siècles, les révolutions et les changements de régimes politiques. Elle s'est construite progressivement sur les onze hectares qui formaient initialement le domaine du château d'Alfort.

1765

École royale

Louis XV confie à Claude Bourgelat, créateur en 1761 à Lyon d'un établissement d'un nouveau genre, la mission de diriger une école dédiée à l'apprentissage des soins des animaux de toutes espèces à Paris. Les premiers élèves arrivent au début du mois d'octobre 1766.

1783

Entre 1783 et 1785, des personnalités sont recrutées pour professer : Félix Vicq d'Azyr, anatomiste de renom, Antoine Fourcroy, éminent chimiste, et Jean-Marie Daubenton, co-auteur de l'Histoire naturelle générale et particulière de Buffon. La période pré-révolutionnaire et les difficultés financières mirent fin à cet épisode «mondain».

1813

Napoléon réorganise l'enseignement vétérinaire, à l'échelle de son Empire. Les meilleurs maréchaux-vétérinaires viennent à Alfort pour un an et se voir conférer le titre de médecin-vétérinaire.

1824

1er journal

«Le Recueil», publié par le corps enseignant d'Alfort fut une référence. Il disparaît en 2000.

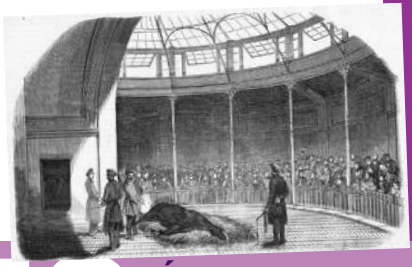

1881

Fin XIXe, les alforiens collaborent avec Louis Pasteur. En 1881, ils participent à la démonstration de Pouilly-le-Fort (77), la vaccination d'une cinquantaine de moutons et bovins contre la «fièvre charbonneuse».

1900

Les disciplines de la science vétérinaire se spécialisent. Début 1900, un bâtiment est dédié aux ruminants. En 1928, est inauguré un hôpital des animaux de compagnie. Avant ça, en 1923, est créé le doctorat de médecine vétérinaire.

1945

L'accroissement du nombre d'animaux de compagnie en Ile-de-France après la seconde guerre mondiale renforce le soin à ces animaux dans les cliniques alforiennes à la fin du XXe siècle.

1999

Le centre d'imagerie et de recherche sur les affections locomotrices équines, est construit à Goustranville, en Normandie.

2008

Le musée Fragonard est rénové en conservant l'aspect initial, un nouveau centre hospitalier pour les animaux de compagnie est construit.

2015

Le bâtiment Camille Guerin voit le jour, dédié aux analyses biologiques, aux sciences biologiques et pharmaceutiques.

2020

Fin de la rénovation/construction des bâtiments Nocard, Chauveau et Bouley : hôpitaux, recherche et clinique. Ouverture de Kinésia, en Normandie.

En savoir + : p.6

Une école transformée

Une métamorphose ! Depuis 15 ans, l'École se modernise en profondeur pour rester à la pointe. Des rénovations ont déjà eu lieu et la restructuration continue.

L'EnvA est engagée depuis une vingtaine d'années dans un processus qui la transforme en profondeur et qui lui permet de proposer désormais les meilleures conditions de travail aux étudiants, aux enseignants, et chercheurs, à ses personnels, aux visiteurs et à ses partenaires.
Entamé en 1999, avec l'ouverture d'un centre de recherche et d'imagerie des affections locomotrices équines (Cirale), à Goustranville, dans le Calvados, ce travail s'est poursuivi avec les constructions d'un centre de recherche biomédicale, d'un vaste hôpital pour les animaux de compagnie et d'un bâtiment dédié aux sciences biologiques et pharmaceutiques.

Puis, dans le cadre d'un Contrat de Plan État-Région Île-de-France (CPER), quatre bâtiment ont été construits ou rénovés.
L'établissement dispose, depuis le début de l'année 2020, d'un pôle d'enseignement moderne dans le domaine des animaux de la ferme, avec la première clinique des animaux

90
millions d'euros investis depuis 1999

5
bâtiments construit ou rénovés sur le site de Maisons-Alfort

2022
La date prévue de fin des travaux de construction et rénovation à Maisons-Alfort

de ferme construite depuis 1977 en France. Un centre hospitalier universitaire vétérinaire de la faune sauvage a également vu le jour, avec 200m² de locaux. Un bâtiment est dédié à la recherche en physiopathologie musculaire et locomotrice, unissant plateformes expérimentales et laboratoires, avec de nouvelles perspectives partenariales tandis que l'historique bâtiment Bouley a été entièrement rénové. Il accueille l'ensemble des cliniciens et personnels du Département d'élevage et pathologie des équidés et carnivores. En juin 2022, le nouveau pôle d'enseignement et d'administration a ouvert ses portes au cœur du campus. Moderne et accessible, l'Agora accueille trois amphithéâtres et des salles de cours modulables adaptés au numérique.

Le centre Kinésia de l'EnvA, en Normandie

En Normandie, le pôle équin normand a également ouvert une structure, Kinésia, dédiée à la physiothérapie et à la rééducation du cheval.

D'ici fin 2024, un grand campus équin verra le jour en Normandie. Sont prévus l'édification d'un nouvel hôpital des équidés, d'un amphithéâtre clinique, et le transfert des équipes équines installées aujourd'hui à Maisons-Alfort.

Le futur hôpital des équidés, en Normandie

UN CAMPUS PARTENARIAL

- **L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est installée depuis** 2016 sur le site de l'EnvA. L'Anses est un partenaire majeur, notamment en matière de recherche.
- **L'Office national des forêts (ONF) a** intégré en 2022 son nouveau siège, offrant de nouvelles perspectives partenariales. 350 personnes ont rejoint le campus. Écologique et design, le bâtiment de 7 600 m2 est économe en énergie et fait la part belle aux matériaux biosourcés.
- **D'autres institutions ?** Des opérateurs du ministère de l'agriculture pourraient s'installer sur le campus de l'EnvA à Maisons-Alfort et constituer un «pôle agricole».

Une formation exigeante !

L'EnvA accueille chaque année 850 étudiants via le concours national. La formation continue des professionnels est également l'une de nos missions.

L'École nationale vétérinaire d'Alfort propose une formation d'excellence, reconnue. L'accréditation par «The European Association of Establishments for Veterinary Education» (AEEEV) démontre son aura à l'échelle nationale mais aussi internationale. Sans oublier sa présence dans le classement thématique de Shanghai depuis 2017.

SIX ANNÉES D'ÉTUDES

Accessible sur concours, l'École délivre le diplôme de Docteur vétérinaire à l'issue de six années de formation théorique et clinique : la première année commune des écoles vétérinaires, accessible juste après le bac, quatre ans de tronc commun et une sixième année d'approfondissement. À l'issue, l'étudiant soutient une thèse qui lui donne le titre de Docteur vétérinaire. Ce diplôme permet d'exercer dans chaque pays membre de l'Union européenne.

Pendant la formation initiale, le programme prévoit des périodes de stage et un séjour à l'étranger.
Pour l'enseignement clinique, le campus d'Alfort s'appuie sur les quatre hôpitaux universitaires vétérinaires (p.10) et des visites d'élevages.

UN PARCOURS RECHERCHE

Après la validation des quatre premières années de base commune, l'étudiant peut accéder à une deuxième année de Master et préparer un Doctorat d'Université. De nombreuses unités de recherche présentes sur le campus, des partenariats et une proximité avec les structures de recherche de Paris et de sa banlieue créent un environnement propice à la poursuite des études sur le campus.

LES CONCOURS

Un concours commun aux quatre Écoles nationales vétérinaires de

France (Alfort, Lyon, Nantes et Toulouse) donne accès à l'une d'entre elles. Différentes voies d'accès existent : l'une juste après le Bac et d'autres après deux années d'études. La grande majorité des étudiants est titulaire d'un baccalauréat scientifique.

EN SAVOIR +
Service des concours agronomiques et vétérinaires
concours-agro-veto.net
contact@concours-agro-veto.net
01 44 08 16 29
Concours post-bac :
concours-veto-postbac.fr

PÉDAGOGIE INNOVANTE

La plateforme VetSims, dont le maître-mot est « Jamais la première fois sur l'animal vivant », permet aux étudiants de s'entraîner à réaliser des gestes techniques (pose de cathéter, prise de sang…) sur du matériel inerte, ou encore de simuler des consultations avec des acteurs. Une plateforme de formation en ligne leur met à disposition l'ensemble des ressources pédagogiques ainsi que des outils d'auto-évaluation et de suivi de la progression des compétences. Objectif : former les meilleurs professionnels pour demain.

APRÈS SES ÉTUDES

LA FORMATION CONTINUE

> 700 formés / an
> 17 formations diplômantes
> 50 enseignements

Organisme de formation agréé par le Conseil national vétérinaire de la formation continue et complémentaire (CNVFCC), l'EnvA propose des formations adaptées aux besoins des professionnels tout au long de la vie. Chaque session de formation est pilotée par un enseignant-chercheur de l'École, responsable pédagogique de la formation.
Trois types de formation : qualifiante et non diplômante, diplômante, à la carte.

EN SAVOIR +
alforpro.vet-alfort.fr
formationcontinue@vet-alfort.fr
01 43 96 70 38

INTERNAT ET RÉSIDANAT

> 32 internes formés / an

L'internat est réservé aux titulaires d'un diplôme vétérinaire reconnu (DVM). L'admission a lieu sur concours national organisé par les quatre écoles vétérinaires.Il s'agit d'un an de formation à temps plein en clinique des animaux de compagnie, clinique des équidés ou clinique des ruminants.

EN SAVOIR +
vet-alfort.fr/formation

Soigner, notre vocation

Le centre hospitalier universitaire vétérinaire d'Alfort prend en charge des milliers d'animaux pour leur apporter l'expertise de nos professionnels et permettre à nos étudiants d'apprendre.

Quatre hôpitaux vétérinaires : animaux de compagnie, chevaux, animaux de la ferme (vaches, moutons…) et animaux sauvages sont soignés dans nos structures. Cet environnement exceptionnel est conçu pour offrir aux étudiants et internes la meilleure formation, sur des cas pratiques et concrets. Les élèves des différentes promotions sont encadrés par des enseignants-chercheurs et du personnel médical tout au long de leurs actions et de leur contact avec l'animal. Cet enseignement place ainsi les étudiants dans les conditions réelles d'exercice de leur future profession et les confronte à des cas cliniques et concrets ainsi qu'à la découverte du lien avec les propriétaires.

Chaque année, le site de région parisienne accueille 35 000 animaux de compagnie, 400 animaux de production et 500 consultations équines. 1 000 chevaux supplémentaires sont pris en charge au Cirale, en Normandie, pour des consultations liées à des affections locomotrices.

200
personnes constituent l'équipe de l'hôpital des animaux de compagnie

1700
actes dédiés aux équidés chaque année à Maisons-Alfort. 1 200 au Cirale, en Normandie

37 000
animaux de compagnie en consultation par an

500
animaux de production hospitalisés chaque année et 1 500 actes annuels en visite d'élevage

ANIMAUX DE COMPAGNIE

Chiens, chats et nouveaux animaux de compagnie
Consultations généralistes et spécialisées sur rdv.
Hospitalisations et bloc opératoire.
Urgences et soins intensifs 24h/24, 7j/7
à Maisons-Alfort
01 43 96 73 73
Urgences 24/24h, 7/7j
01 43 96 72 72

CHEVAUX

Service de diagnostic, de soins et d'hospitalisation
• **À MAISONS-ALFORT**
du lundi au vendredi
Prise de rdv : 8h30-17h
01 43 96 70 39
Urgences 24h/24 : 06 07 51 31 24
web-equine@vet-alfort.fr
• **CIRALE, PÔLE ÉQUIN NORMAND**
Consultations sur cas référés uniquement
Infos : 02 31 27 85 56

ANIMAUX DE FERME

Consultations des animaux d'élevage (bovins, moutons, chèvres, porcs), appartenant à des particuliers ou provenant d'exploitations agricoles, référés par un vétérinaire.
Sur rdv, du lundi au vendredi, de 9h à 17h
web-pathologie-betail@vet-alfort.fr
07 61 16 19 80

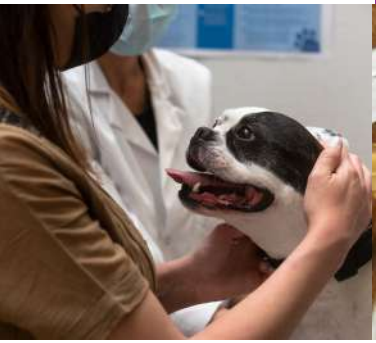

LA FAUNE SAUVAGE

L'hôpital de la faune sauvage est un centre de soins et de formation. Créé en 1993, il agit avec l'association Faune Alfort. La plupart des animaux proviennent de Paris, du sud et de l'est de l'Ile-de-France. Près d'une centaine d'espèces différentes sont admises chaque année.
Déposez les animaux de 10h à 18h, 7j/7 au 7, av. du Gal de Gaulle, à Maisons-Alfort. Gardez-les dans une pièce tiède et calme !
+ infos : vet-alfort.fr

7 000
ANIMAUX ACCUEILLIS EN 2022
85% d'oiseaux
15% de mammifères

Recherche : à la pointe !

Avec une centaine d'enseignants-chercheurs et chercheurs à plein temps, l'EnvA est à la pointe pour comprendre et guérir les animaux, agir pour la santé humaine.

Depuis sa création en 1766, l'EnvA s'est engagée dans la voie de la connaissance scientifique de la biologie et des maladies qui touchent les animaux pour mieux les contenir. Aujourd'hui, nos champs d'action :

- endiguer les maladies animales : les causes majeures sont les bactéries, parasites, champignons et virus pathogènes. En raison du réchauffement climatique, les zones d'habitat de ces vecteurs s'étendent et leur population augmente. Parallèlement, on observe une émergence constante de nouveaux agents pathogènes consécutive à leur aptitude évolutive à muter, de façon spontanée ou induite par l'environnement.

- étudier les animaux pour les soigner et contribuer à leur bien-être : grâce à ces recherches, de nombreux traitements sont proposés pour traiter les maladies chroniques animales, telles que les affections locomotrices, neuromusculaires ou cardiaques.

-préserver la sécurité alimentaire, améliorer la santé humaine : l'EnvA adhère pleinement au concept «One

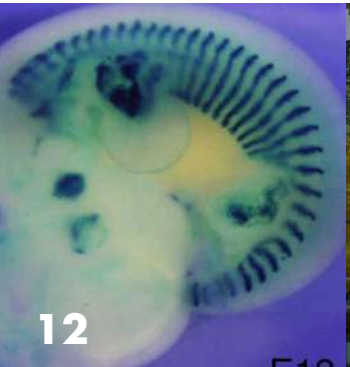

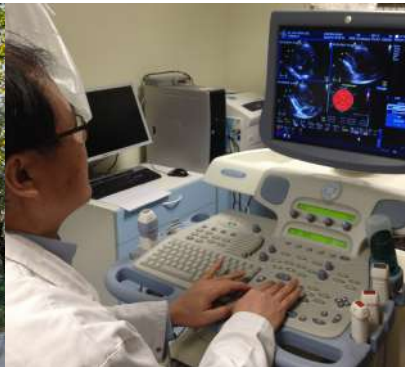

world, one health!», de plus en plus partagé internationalement et mêlant de plus en plus de disciplines scientifiques. L'unicité affirmée est fondée sur le principe que notre santé, celle des animaux et de notre environnement, sont intimement liées et qu'il convient de les aborder ensemble.

Une recherche biomédicale pour comprendre et guérir, durablement.

Transmise à nos étudiants par les enseignants de l'EnvA qui sont également chercheurs, la démarche scientifique qui prévaut sur notre campus garantit la pérennité d'une médecine de pointe, rigoureuse, constamment renouvelée et de plus en plus préventive, au bénéfice des générations futures d'animaux et des patients humains.

Une recherche dynamique dans le paysage francilien de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La localisation de l'EnvA, au cœur de l'Ile-de-France, est une chance qui lui permet de se positionner comme un acteur incontournable au sein des établissements d'enseignement supérieur agricole en termes de publications scientifiques. Les liens avec l'université Paris-Est Créteil et la présence sur le campus d'une agence de sécurité sanitaire (Anses) et de plusieurs unités mixtes de recherche associant vétérinaires, médecins, agronomes et biologistes de toutes disciplines en partenariat avec de grands instituts de recherche tels que l'INRA, l'INSERM, l'Institut Pasteur, etc., constitue un atout unique qui participe au rayonnement national et international de l'École.

DEUX PÔLES DE RECHERCHE

MALADIES ANIMALES, ZOONOSES ET RISQUES INFECTIEUX

- biologie moléculaire et immunologie parasitaire
- virologie
- dynamique des intéractions hôte/pathogène, thérapeutique et résistance en mycologie médicale et vétérinaire
- épidémiologie des maladies infectieuses animales

Une plateforme de recherche bio-médicale et une plateforme d'infectiologie et vaccinologie qui seront étendues au sein du bâtiment Chauveau.

PHYSIOPATHOLOGIE ET THÉRAPIE DU MUSCLE, DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR ET DE LA REPRODUCTION

- biomécanique et pathologie locomotrice du cheval
- biologie de la reproduction, environnement, épigénétique et développement animal
- pharmacologie et technologie pour les maladies cardiovasculaires
- biologie du système neuro-musculaire
- biologie, bio-ingéniérie et bio-imagerie ostéo-articulaires

Un patrimoine vivant !

Un musée, une bibliothèque, un jardin botanique et de nombreux bâtiments du XIXè composent le site d'Alfort. Des événements le font vivre tout au long de l'année.

Le site de l'EnvA à Maisons-Alfort est une pépite ! Par sa dimension étudiante et de recherche, mais pas seulement. Derrière ses hauts murs et son portail massif, se cache un lieu riche de son histoire et de son patrimoine. En entrant, l'amphithéâtre d'honneur vous étonne par son style, ses boiseries et son décor. Les bâtiments datent pour beaucoup des XVIIIème et XIXème siècles et sont classés monuments historiques. C'est le cas du bâtiment Bouley qui accueille entre autres l'hôpital des équidés, de même que «Fragonard» avec son célèbre amphithéâtre d'anatomie en bois si particulier. «Brion», future Agora, propose lui une façade de 1928, Art Déco ! Héritage du passé prestigieux de l'École nationale vétérinaire d'Alfort, des statues sont visibles. Elles étaient une marque de reconnaissance et de respect pour la personne et l'œuvre d'un grand scientifique alforien. Ainsi, Claude Bourgelat, Henri Bouley ou encore Edmond Nocard, le fondateur et deux professeurs, sont représentés.
Sur ces 10 hectares, découvrez des lieux étonnants et bien vivants.

10 000
visiteurs du musée Fragonard chaque année

2è
site visité du département du Val-de-Marne lors des journées européennes du patrimoine

7 000
livres publiés avant 1815, dont 200 très rares. La bibliothèque référence 30 000 oeuvres.

4
éditions de l'exposition *l'Animal en Monument*, dédiée à l'art animalier, dans la cour d'honneur

LE MUSÉE FRAGONARD

Du nom de Honoré Fragonard, célèbre anatomiste, cousin du peintre, ce lieu unique est classé Musée de France. À l'intérieur de ce cabinet de curiosité, sont exposés ses écorchés, ces animaux et humains momifiés, et tout ce qui a fait évoluer la science vétérinaire : squelettes, maladies animales, etc.

>>> Visite libre les mercredi, jeudi, samedi et dimanche après-midis de 14h à 18h. Tarifs : gratuit - de 26 ans // plein tarif : 8€
Infos : musee@vet-alfort.fr - 01 43 96 72 38

LA BIBLIOTHÈQUE

Des rayonnages hauts de quatre mètres, tout en bois, des escaliers roulants pour grimper, des salles d'étude et des milliers de livres, c'est LA bibliothèque par excellence. Plus de 30 000 ouvrages sont répertoriés, dont 7 000 issus de fonds révolutionnaires et datés d'avant 1815. 200 sont de véritables raretés.

>>> Ouverte de septembre à fin juillet, du lundi au jeudi : 9h-12h / 13h-18h Vendredi : 9h-12h / 13h-17h30
Infos : web-bibliotheque@vet-alfort.fr - 01 43 96 71 85

LE JARDIN BOTANIQUE

Le jardin botanique a été créé en 1766. Sa renommée s'appuie sur une collection de plantes mellifères (servant à faire le miel), toxiques et médicinales de grande valeur scientifique et patrimoniale.

>>> Visites dans le cadre des journées du patrimoine en septembre
Infos : vet-alfort.fr

NOS ÉVÉNEMENTS

Journées européennes du patrimoine en septembre

L'exposition de sculptures animalières «L' Animal en monument» chaque année

Des conférences thématiques

Des tournages de films : à gauche Le bal des casse-pieds, avec Jean Rochefort, en 1992. À droite, Juliette Binoche dans L'insoutenable légèreté de l'être, en 1987.

La vie étudiante

Les étudiants sont fortement engagés dans la vie de la communauté alforienne, dans des associations et lors d'événements solennels.

Les étudiants portent en grande partie la vie de notre École. Par leur dynamisme, ils créent un véritable esprit de corps, solidaire, positif et indispensable à la bonne réalisation de leurs études. Pendant cinq années, ils travaillent, vivent et ont des loisirs sur le campus d'Alfort. Deux temps forts institutionnels rythment les années : la rentrée des classes, ritualisée et mystérieuse - l'occasion pour les «anciens», les 4ème année, de se voir attribuer un 1ère année à parrainer, un «poulot» - et la remise des diplômes, un temps fort en forme d'aboutissement chaque automne.

Les étudiants sont à la manoeuvre pour l'organisation de leurs propres événements : un gala, des conférences, des concerts, des week-end portes-ouvertes thématiques, etc. Le Cercle des élèves agit avec des associations et des clubs (musique, théâtre, photo et tant d'autres) et en lien avec le Bureau des sports. Il gère aussi le foyer étudiant, le Grisby, et publie mensuellement La Gazette, journal incontournable de la vie alforienne. Une junior-entreprise, ProVeto junior, est même gérée par des étudiants. Un campus bien vivant !

30
associations et clubs étudiants

500
logements dans nos résidences universitaires

50%
des étudiants vivent sur le campus d'Alfort

6
lieux de vie étudiants : le foyer étudiant, un terrain de sport, une salle de musculation, etc.

LA TRADITIONNELLE REMISE DES DIPLÔMES, TEMPS FORT DE LA VIE DES ÉTUDIANTS

Soutenez nos actions

L'EnvA organise des événements, se rénove, agit pour le bien-être animal, mène des actions de recherche et de formation ambitieuses. Vous pouvez nous soutenir !

Et si vous deveniez partenaire de l'École ? L'EnvA agit en grande partie grâce aux soutiens extérieurs. Elle propose, aux entreprises comme aux particuliers, d'accompagner ses projets dès lors qu'ils concernent des activités pédagogiques, de recherche et culturelles. Plusieurs modalités de soutien existent, dons, legs, mécénat, taxe d'apprentissage.

POURQUOI DONNER ?

- Depuis 250 ans, l'EnvA soigne les animaux, petits ou grands, dans ses cliniques, un service de proximité et d'utilité publique.
- Nous formons les vétérinaires de demain et souhaitons leur offrir les meilleures conditions d'apprentissage.
- Les vétérinaires sont de véritables intermédiaires entre l'homme et l'animal.
- L'École entre pleinement dans le XXIe siècle avec un grand plan de modernisation.
- La recherche permet de protéger la santé animale et humaine, et de faire avancer la lutte contre certaines pathologies.
- Le patrimoine de l'École est un héritage précieux, témoignage de l'évolution de notre rapport à l'animal. Il faut le protéger !

FAIRE UN DON

Si vous souhaitez soutenir l'École d'Alfort et ses projets, vous pouvez le faire via un don.

Le don par chèque se fait à l'ordre de l'École nationale vétérinaire d'Alfort. Les donations sont également possibles. Régularisées par votre notaire, elles sont irrévocables, à effet immédiat, et concernent des biens mobiliers ou immobiliers (une résidence secondaire, une œuvre d'art, un portefeuille de titres, etc.).

Les avantages fiscaux :
66 % de votre don est déductible de l'impôt sur le revenu.
75 % de votre don est déductible de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI).

LE LEGS

Donnez du sens à votre patrimoine en le transmettant à l'École.
Le legs permet de transmettre par testament, après son décès, des biens à un ou plusieurs légataires. Vous pouvez léguer tout ou partie des biens : somme d'argent, bien immobilier, portefeuille de titres, etc.

Les avantages fiscaux :
Votre legs à l'EnvA est totalement exonéré de droits de succession.

MÉCÉNAT

Il se traduit par le versement d'un don (en numéraire, en nature ou en compétence) à un organisme pour soutenir une œuvre d'intérêt général.

Les avantages fiscaux :
66% de déduction pour les particuliers.
60% pour les entreprises.

TAXE D'APPRENTISSAGE

Entreprises, soutenez l'école en attribuant une part de votre taxe d'appentissage (hors quota B).

EN SAVOIR +
Service communication :
communication@vet-alfort.fr
Tel : 01 43 96 72 38
Direction :
direction@vet-alfort.fr
Tel : 01 43 96 71 80

Faites un don pour restaurer des livres anciens, nos statues ou pour financer la formation de nos étudiants (VetSims par exemple) et nos autres projets.

LES ANCIENS ÉLÈVES

Anciens Elèves & Amis
École nationale vétérinaire d'Alfort

130 ans d'existence pour l'Association des anciens élèves et des amis de l'École d'Alfort ! Reconnue d'utilité publique, elle apporte un soutien aux étudiants en difficultés, par des bourses et prêts d'honneur, et participe activement à la conservation du patrimoine de l'EnvA.

EN SAVOIR +
anciens-eleves@vet-alfort.fr • vet-alfort.fr/aaeaea

Organisation & instances

Le fonctionnement de l'EnvA est régi par un ensemble de règles définies par le Code Rural et de la Pêche Maritime et par le Règlement Intérieur. Différents conseils et instances sont constitués et permettent une participation active de l'ensemble de la communauté à la vie de l'Ecole.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

36 membres, soit élus parmi les enseignants-chercheurs, le personnel non-enseignant et les étudiants, soit nommés, pour les représentants de l'État et les personnalités qualifiées. Il délibère notamment sur le projet d'établissement et le contrat avec l'État, les politiques de formation et de recherche, les budgets et le règlement intérieur de l'établissement. Il se réunit en moyenne trois fois au cours de l'année universitaire.

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

20 membres, comprenant des élus parmi les personnels et les étudiants et des personnalités nommées par le Conseil d'administration. Son rôle est de faire des propositions sur les orientations stratégiques de la recherche.

LE CONSEIL DES ENSEIGNANTS

40 membres, représentants élus parmi les enseignants-chercheurs. Son rôle est principalement de piloter le cursus de formation vétérinaire.

3
conseils consultatifs appuient le conseil d'administration

3
conseils d'administration chaque année universitaire

LE CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA VIE ETUDIANTE

20 membres élus parmi le personnel enseignant et non-enseignant, et les étudiants. Le Conseil d'administration nomme deux personnalités qualifiées pour compléter la composition. Le rôle de ce conseil est de faire des propositions sur les sujets relatifs à la vie étudiante, les programmes d'enseignement et les examens.

LES CONSEILS DE DÉPARTEMENT

Constitués de représentants élus parmi les personnels du département et parmi les étudiants. Leur rôle est d'assister les chefs de département pour déterminer les projets et actions relatifs à la conception, à l'organisation et la mise en œuvre de l'enseignement (incluant les examens) dans le champ couvert par le département.

LES COMITÉS D'ÉTHIQUE

En partenariat avec l'ANSES et l'Université Paris-Est-Créteil (UPEC), l'École s'est dotée d'un comité d'éthique sur l'utilisation des animaux à des fins scientifique. Il est constitué de professionnels de la recherche, de vétérinaires, et de personnels techniques impliqués dans les soins aux animaux. Son rôle est d'autoriser et de superviser les programmes utilisant des animaux à des fins scientifiques.

L'École s'est aussi dotée d'un comité d'éthique spécifique sur la recherche clinique, associant des chercheurs, enseignants-chercheurs et cliniciens, afin d'évaluer les projets de recherche visant à améliorer les pratiques médicales vétérinaires au sein des hôpitaux.

LE COMITÉ DE BIOSÉCURITÉ

Il doit s'assurer que les règles de biosécurité sont appliquées dans tous les secteurs d'activité de l'EnvA exposés à un risque biologique.

LE COMITÉ ASSURANCE QUALITÉ

Il soutient la démarche qualité au sein de l'EnvA, dans une optique d'amélioration continue.

ORGANIGRAMME

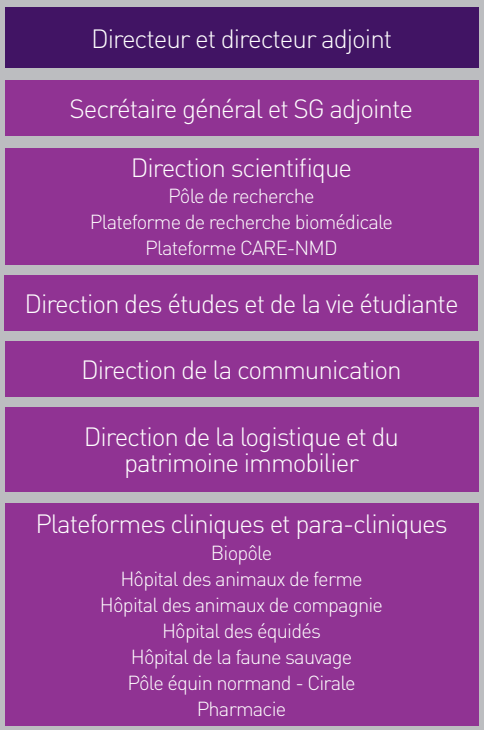

Accéder à l'École

Comment venir en bus, métro ou voiture ? Et depuis l'aéroport ? Toutes les informations utiles sur ces pages, ainsi que le plan de l'École.

ÎLE-DE-FRANCE

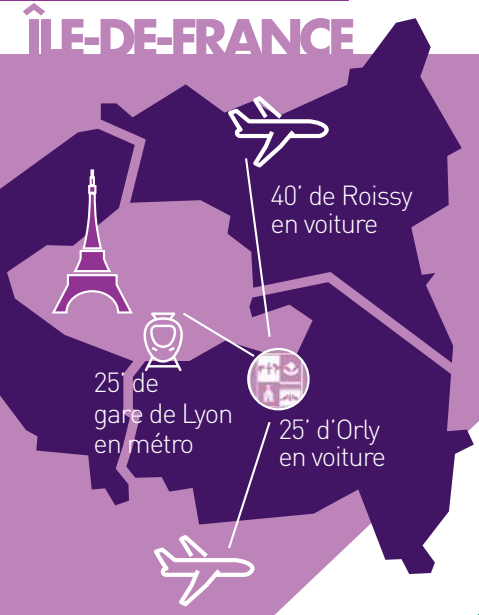

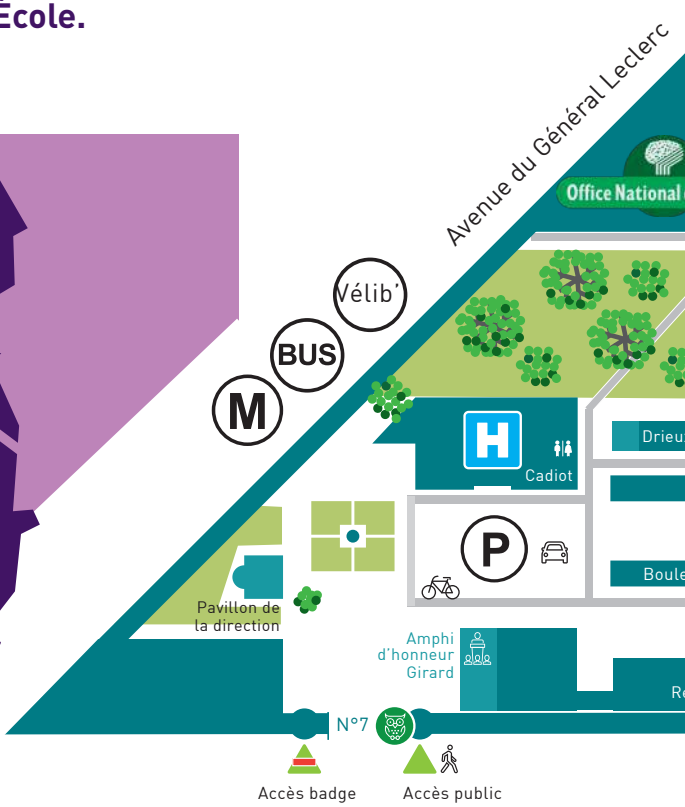

7, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
94 700 MAISONS-ALFORT
01 43 96 71 00

Métro : ligne 8
arrêt : École vétérinaire
RER D : arrêt M-Alfort / Alfortville

arrêt École vét.
lignes 24, 78, 103, 104,
107, 125, 181, 325

A4 - RN 19 et 6
Pas de stationnement
public sur le site

Stationnement
vélo possible
sur le site.

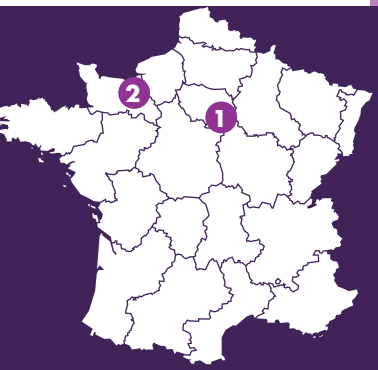

1 **SIÈGE HISTORIQUE**
7, avenue du général
de Gaulle
94 700 Maisons-Alfort
01 43 96 71 00

2 **CENTRE D'IMAGERIE ET DE RECHERCHE SUR LES AFFECTIONS LOCOMOTRICES ÉQUINES (CIRALE)**
Normandie Equine Vallée
RD 675 14430 Goustranville
02 31 27 85 56

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté Égalité Fraternité

PARIS EST SUP

EnvA
École nationale vétérinaire d'Alfort

7, avenue du Général de Gaulle
94 700 Maisons-Alfort
01 43 96 71 00